

## **Le coin de la halakha :**

CONCERNANT LES LOIS DE YHOUD, DE L'ISOLEMENT :

Il est interdit à un homme et à une femme, ou à un homme et plusieurs femmes **de rester seuls (même sans communiquer) dans un endroit isolé**, et ce pendant même **une seconde**.

On appelle un endroit isolé, un lieu où aucun élément extérieur ou une personne n'est susceptible de déranger les personnes de cet endroit, en les empêchant de rester seuls (endroit verrouillé, retiré, non fréquenté).

*A partir de quel âge, cette interdiction s'applique ?*

- un jeune **homme, âgé de 13 ans** (ou plus), ne s'isolera pas avec une **fillette de 3 ans** (ou plus).
- une **jeune fille âgée de 12 ans** ne s'isolera pas avec un **garçon de 9 ans** (ou plus)
- même lorsque l'homme et la femme sont très âgés, ou malades, il leur est interdit de s'isoler.